

DÉCLARATION CAPA PSY E.N. DU 29 mai 2020 Académie de Dijon

Cette CAPA se tient dans des conditions particulières, en visioconférence. Alors que la reprise dans les écoles a été possible depuis le 11 mai, que la pré-rentree dans les collèges est programmée, nous ne comprenons pas pourquoi cette instance ne peut se tenir en présentiel, ni pourquoi les suppléant-es ne peuvent être présent-es.

Dans cette période de crise sanitaire, chacun a pu mesurer à quel point notre système de protection sociale et nos services publics sont indispensables. Au lieu de les détruire, à rebours de la politique actuelle, dans un contexte où les inégalités sociales ont des conséquences encore plus dramatiques, il est nécessaire de les conforter et les développer.

La question du retour à l'École des enfants et adolescents est éminemment anxiogène pour les parents, pour les personnels mais également pour les élèves. Les interventions gouvernementales, le flou voire les contradictions dans les annonces ne sont pas de nature à rassurer. Flou sur la possibilité de respecter les consignes de sécurité sanitaire, sur l'organisation locale du fonctionnement des établissements, sur le caractère non obligatoire de la rentrée qui instaure de fait une école à deux vitesses et fait reposer sur les familles le dilemme entre les risques professionnels et les risques sanitaires. Ce volontariat est un luxe que tous ne peuvent pas s'offrir.

Le 1er Ministre a été obligé de reconnaître que la pandémie et le confinement avaient des effets psychologiques non négligeables. Mais réussir le retour à l'École, c'est y offrir d'abord un cadre sécurisant pour les élèves comme pour les adultes qui les encadrent. Si ce n'est pas le cas, les enfants et les adolescents peuvent ne pas disposer de la disponibilité psychologique pour apprendre. C'est collectivement que les psys EN, avec les enseignants et les membres des équipes pluri-professionnelles doivent pouvoir analyser les situations et proposer des dispositifs adaptés.

Cet épisode de confinement a démontré s'il en est l'importance de mettre en œuvre un plan d'investissement pour l'école qui soit à la hauteur des besoins, c'est ce que réclame la FSU, mais ce n'est pas le chemin que semble vouloir prendre JM Blanquer quand il annonce dans les médias que « l'école de demain s'appuiera largement sur de l'enseignement à distance » au risque d'aggraver les inégalités. En cette période, le manque criant de postes de PsyEN tant dans le 1^{er} degré que dans le second degré se fait sentir et la FSU demande que soient rapidement tirées les conclusions en termes de création de postes dans les deux spécialités et de valorisation, de maintien de l'ensemble du réseau des CIO, d'augmentation des moyens de formation continue et pour les psychologues du 1^{er} degré, la mise en place de rencontres départementales entre psychologues doit être institutionnalisée, par circulaire nationale. C'est une demande récurrente qui trouve sa nécessité dans la période actuelle.

Pour les psys EN EDA, cette période de confinement a été traversée par des doutes, incertitudes, questionnements, inquiétudes, mais sans aucune demande cohérente de la part de notre hiérarchie. Très sollicité.es dans certaines circonscriptions, totalement oublié.es dans d'autres, les collègues se sont organisé-es ici et là selon ce qui leur a semblé important. De nouvelles formes de travail ont pu émerger, de nouvelles modalités d'investissement personnel et professionnel ont pris forme, à distance ou en présentiel parfois.

Pour le télétravail, faute d'équipement professionnel, ils ont du utiliser la plupart du temps leur matériel personnel, leur connexion et leur forfait téléphonique.

Depuis la reprise des écoles le 11 mai, plusieurs difficultés sont apparues : masques non prévus pour les psychologues, absences de réponse ou réponses tardives face aux questionnements sur les modalités de fonctionnement à adopter en lien avec le protocole sanitaire, consignes différentes d'une circonscription à l'autre ou absence de consigne...

Le 7 mai, le Ministre semblait avoir découvert l'existence d'un corps de psychologues dans son ministère. Mieux, il en a mesuré tout l'intérêt et l'importance pour l'accompagnement des élèves, des parents et des enseignants dans cette reprise si anxiogène. Le ministre ne s'est-il souvenu de l'existence des CIO et des psys EN qu'à la fin du confinement, quand l'ampleur des problèmes psychologiques dans la population a rendu le sujet inévitable ? Cette vidéo ministérielle a provoqué un certain étonnement dubitatif chez les psys EN et encore plus pour les psychologues du second degré car quinze jours plus tôt, dans une communication aux élèves de collèges et de

lycées, J.-M. Blanquer rappelait que le professeur principal était là pour les accompagner dans leur orientation et que ce dernier pouvait leur proposer un rendez-vous avec un « conseiller d'orientation » qui n'existe plus depuis 1991, et seulement « si cela est nécessaire ». La crise sanitaire a mis en évidence l'incurie avec laquelle le MEN a traité les CIO, le mépris qu'il a manifesté pour leur rôle de spécialistes de l'orientation dans sa communication.

Depuis le début, cette crise est gérée sans cadrage académique et les psys EN EDO ont du faire preuve d'une grande disponibilité et créativité pour improviser et recréer des liens avec les élèves et les équipes dans les établissements scolaires. Notre enquête auprès des collègues de l'académie fait remonter le sentiment, partagé y compris parmi les directeurs-trices de CIO, de ne pas avoir été accompagné-es durant cette crise et en particulier pendant les 5 premières semaines.

De plus, le "télétravail" a été rendu possible parce que les agent-es ont utilisé tant bien que mal leur matériel personnel et leurs propres forfaits de communication. Malgré cela, les conditions du vrai télétravail ne sont toujours pas réunies : ordinateur personnel qu'il a fallu utiliser et changer en catastrophe, téléphone personnel qui devait être en numéro masqué et auquel les familles ne répondaient pas, réunions en visioconférence avec des plateformes saturées et inadéquates, pas de transfert possible du numéro du cio vers les secrétaires.

C'est donc bien grâce au volontarisme et à l'ingéniosité des directeurs-trices et des psys EN que l'accueil téléphonique et par mail des CIO a été rétabli et maintenu pendant la durée du confinement. Seuls certains IEN ont su reconnaître l'engagement des psychologues auprès des établissements et pour l'accompagnement des jeunes.

Au sujet de la reprise en CIO, beaucoup de collègues n'ont toujours pas reçus de consignes claires, certains évoquent également des pressions pour reprendre le travail en présentiel. Dans de nombreux CIO les matériels de protection sanitaire ne sont pas encore complets et les problèmes de locaux à certains endroits se posent de manière plus aiguë encore avec cette crise.

Pour cette réouverture, nous souhaiterions qu'un protocole sanitaire adressé aux CIO, soit à même de cadrer leur reprise progressive d'activité selon les mêmes normes sanitaires que pour tous les autres services et établissements du second degré, sans oublier les conditions de l'intervention des psys EN dans les établissements scolaires. Si celle-ci a été préparée majoritairement par les équipes en lien avec leurs DCIO respectifs, un cadrage académique paraît souhaitable afin de donner à tous une même base de travail. Celle-ci peut être adaptée en fonction des situations effectivement variables sur le terrain, à condition de ne pas transiger sur la sécurité du public et des personnels. Une majorité de collègues ont en effet en ce moment des craintes persistantes pour leur santé.

Enfin, sans lien avec cette crise sanitaire, face aux nombreux postes vacants dans notre académie et aux départs en retraite qui auront lieu dans les prochaines années, nous sommes inquiets du peu d'entrées au mouvement inter que ce soit en EDO ou EDA. Est-ce qu'un état de la pyramide des âges dans le corps des psys E.N. dans notre académie pourrait nous être communiqué ? Quelle évaluation prévisionnelle est faite pour pouvoir répondre aux postes vacants par l'emploi de titulaires ?

Comme l'a acté la loi de transformation de la fonction publique, nous n'avons plus de groupe de travail ou de CAPA en ce qui concerne la mobilité. Nous déplorons la disparition progressive de ces instances de dialogue social, c'est bien, en effet, la fin du paritarisme qui est « en marche » ce que la FSU continue de dénoncer. Pouvons-nous tout de même être destinataires de données chiffrées concernant le nombre de participant-es au mouvement intra et également savoir qui intègre notre académie ?

Concernant l'ordre du jour, nous rappelons que si le PPCR constitue une petite avancée en termes de revalorisation de carrière, la FSU porte la revendication d'un rythme unique de progression pour tous. La question de la revalorisation salariale pour les psychologues comme pour les enseignant-es est toujours d'actualité et doit se concrétiser, tout comme le dégel du point d'indice.

Dans le tableau d'accès à la hors classe, se trouvent toujours des collègues à qui l'administration a donné des avis, pérennes, sans rendez-vous de carrière et sous la contrainte de quotas qui n'ont rien à voir avec la valeur ou le mérite professionnel de l'agent. Avec de telles évaluations, on arrive même à des situations ubuesques, où des PsyEN détaché-es se retrouvent avec des avis différents selon que leur cas soit examiné en CAPD ou en CAPA ! Cela devrait tous nous faire réfléchir sur le bien-fondé de ces avis. Cette soit disant évaluation laisse toujours un goût amer à ces collègues et ce sentiment est pleinement justifié !

Ensuite, nous voulons rappeler que depuis la mise en place du PPCR, la carrière de l'agent doit se dérouler au minimum sur deux grades, classe normale et hors classe. Or, nous pouvons constater que des collègues se rapprochant de la possibilité de partir à la retraite, se retrouvent toujours loin dans le tableau d'accès. Le barème national actuel ne permet pas à ces collègues, malgré leur âge, d'accéder à la hors classe.